



Alexandre C. Fukugava de

LES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS » EN ÎLE-DE-FRANCE

QUI SONT-ILS ?

Environ 1,8 million de travailleurs résident en Île-de-France et exercent une profession dite « essentielle » pour subvenir chaque jour aux besoins de la population. Les métiers représentés sont très divers : infirmiers, médecins, caissiers, livreurs, professeurs, etc. Toutefois, les employés et les ouvriers sont plus nombreux. Ce sont majoritairement des femmes et, pour certaines professions plus souvent des personnes immigrées que dans l'ensemble des actifs. Les travailleurs « essentiels » sont en moyenne moins bien rémunérés que l'ensemble des salariés quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, notamment en raison de temps de travail plus faibles pour certaines professions. Ils résident plus souvent dans le parc social surtout lorsqu'ils vivent dans la métropole du Grand Paris.

Auteurs : Sandrine Beaufils, Anne-Claire Davy, Pascale Leroi (Institut Paris Region), Maylis Telle-Lamberton (Observatoire régional de santé Île-de-France), Marie Acs, Joseph Chevrot (Insee), Jean-François Arènes, Martin Wolf (Apur)
Directrice de publication : Isabelle Grémy

SOMMAIRE

- 2 Introduction
- 3 Plus d'employés et de femmes
- 4 Des immigrés plus nombreux
- 5 Un salaire médian plus faible
- 6 Un nombre d'heures de travail plus faible
- 8 Moins de propriétaires et plus de locataires dans le parc social
- 9 19% dans un logement suroccupé
- 9 Un « travailleur essentiel » sur quatre réside dans un logement social
- 11 Pour en savoir plus

Introduction

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière le rôle indispensable de certains travailleurs « de premières lignes ». L'ORS a ainsi défini une liste de « travailleurs-clés » constituée des personnes ayant continué leur activité sur leur lieu de travail pendant le premier confinement, de mi-mars à mi-mai 2020. Leur département de résidence par métier y était également décrit [1]. Une publication en collaboration avec l'Insee a précisé ce lieu de résidence par intercommunalité tant pour chaque métier que par groupe de métiers à risque d'exposition équivalent. Il est alors ressorti que davantage de travailleurs-clés habitaient en Seine-Saint-Denis et dans les franges de l'Île-de-France [2].

La nécessité de considérer les métiers faisant fonctionner la région au quotidien et indépendamment de toute crise sanitaire a conduit à élargir considérablement la liste des professions d'intérêt, dans une réflexion commune à l'ORS, l'Institut Paris Region et l'Agence parisienne d'urbanisme. Ainsi, aux côtés des « premières lignes », ont été ajoutés les « relais des premières lignes », qui contribuent au bon fonctionnement et à la réalisation de leurs missions : ils relèvent souvent des mêmes secteurs et s'y ajoutent d'autres fonctions clés : la logistique, l'information ou le secteur bancaire. Enfin, les « métiers des services publics du quotidien » ont été également ajoutés. Ils assurent des missions de service à la population : services publics de l'enfance et de l'éducation, du social et du sport.

L'ajout de ces deux catégories de travailleurs à la liste initiale en transforme le profil comme cette étude va le montrer. L'ensemble est dénommé travailleurs « essentiels du quotidien », par la suite abrégé « essentiels » dans la suite du document. Cette définition, subjective, n'est pas immuable et ne saurait constituer une liste invariable de professions prioritaires dans le cadre de dispositifs spécifiques d'aides des pouvoirs publics. À titre d'exemple, la définition ici retenue diffère de celle établie lors de travaux réalisés en 2014 sur le thème des travailleurs-clés [3].

L'Insee, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), l'Institut Paris Region et l'Observatoire régional de santé (ORS) Île-de-France se sont associés, à la demande des pouvoirs publics, pour apporter des éléments d'éclairage sur ces travailleurs « essentiels ». La présente étude décrit leur profil et leurs conditions de travail et de vie. Une seconde étude est consacrée à la géographie de leurs lieux de résidence et d'emploi [4].

Une proportion élevée d'employés et de femmes parmi les travailleurs « essentiels »

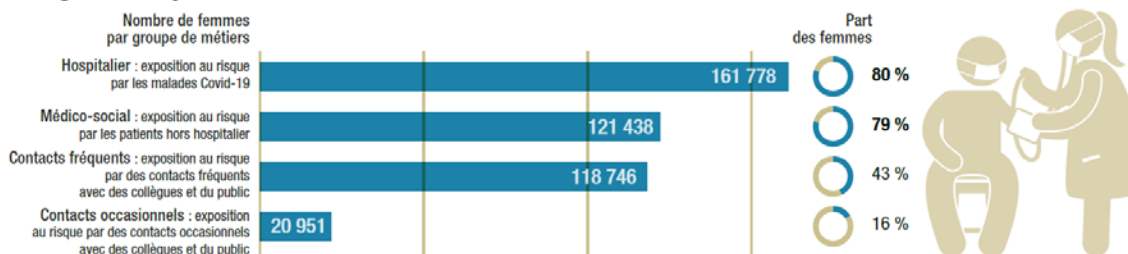
Les travailleurs « essentiels » résidant en Île-de-France se caractérisent par une part élevée d'employés et d'ouvriers. Les employés représentent 30 % d'entre eux et les ouvriers 16 %, contre respectivement 25 % et 13 % des actifs (Figure 1). Ces proportions sont particulièrement élevées pour les « premières lignes ». À l'inverse, les cadres et professions libérales ne représentent que 21 % des travailleurs « essentiels », et seulement 11 % des « premières lignes », contre 31 % pour l'ensemble des actifs.

Les travailleurs « relais des premières lignes » comptent également plus d'ouvriers que l'ensemble des actifs (19 % contre 13%), mais relativement moins d'employés (15 % contre 25 %). Les cadres, professions libérales (34 %) y sont surreprésentés, car cette catégorie regroupe les fonctions d'encadrement des activités de première ligne (ingénieur par exemple) et les actifs des secteurs de l'information, de la banque de détail ou de la gestion des réseaux de communication.

Les femmes sont majoritaires au sein des travailleurs « essentiels » (55 %). Les professions les plus féminisées relèvent des « services publics du quotidien » (services publics de l'enfance, de l'éducation, du social et de la sécurité), la part des femmes s'y élève à 77 %. En revanche, les « relais des premières lignes » se distinguent par une proportion plus élevée d'hommes (62 %).

La part des femmes varie fortement selon les secteurs d'activité : elle est supérieure à 75 % dans les secteurs hospitaliers (hors médecins), parmi les aides à domicile, au sein des professions de l'éducation et de l'accompagnement social, mais inférieure à 30 % dans les secteurs de la logistique, de la livraison, du commerce de proximité et de la sécurité des individus (police, pompiers, etc.).

• Dans le secteur hospitalier et médico-social le plus exposé au risque, une grande majorité de femmes



Répartition des métiers par groupe selon le risque d'exposition au Sars-CoV-2.
Sources : « Quels travailleurs-clés lors de la première vague de Covid-19 ? », ORS décembre 2020 ; « 765 000 travailleurs-clés franciliens répondent aux besoins fondamentaux de la population », ORS, Insee, février 2021



Les immigrés plus nombreux parmi les « premières lignes »

Un quart des travailleurs « essentiels » franciliens sont immigrés (voir définitions page 11). Cette proportion proche de celle de l'ensemble des actifs (respectivement 24 et 23 %) cache des disparités entre catégories : elle est de 30 % pour les travailleurs de « premières lignes » contre 20 % pour leurs « relais » et 19 % pour les « services publics du quotidien ».

La part des immigrés est la plus élevée parmi les ouvriers (41 %), les artisans et chefs d'entreprise (37 %) et les employés (30 %). Elle est en revanche

plus faible parmi les cadres et professions libérales (15 %) et les professions intermédiaires (13 %).

Dans certaines professions, la proportion d'immigrés est particulièrement importante, notamment pour les agents de propreté (76 %), ainsi que les aides à domicile et les aides ménagères (54 %). En revanche, elle est relativement faible dans les métiers de l'éducation (11 %) et des forces de l'ordre (5 %).

Figure 1 : Répartition et caractéristiques des travailleurs « essentiels » selon la catégorie socioprofessionnelle en Île-de-France

	« Premières lignes »	« Relais des premières lignes »	« Services publics du quotidien »	Total « Essentiels »	Ensemble des actifs occupés en Île-de-France
Actifs occupés (résidant en Île-de-France)	765 000	590 000	472 000	1 828 000	5 442 000
Catégories socioprofessionnelles					
Agriculteurs et chefs d'entreprise	3%	10%	0 %	4%	5%
Cadres et professions libérales	11%	34%	23%	21%	31%
Professions intermédiaires	22%	22%	47%	28%	26%
Employés	41%	15%	30%	30%	25%
Ouvriers	23%	19%	0 %	16%	13%
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Dont part des femmes	55%	38%	77%	55%	49%
Dont part des immigrés	30%	20%	19%	24%	23%

Source : Insee, exploitation complémentaire du recensement de la population 2017
Lecture : En Île-de-France, 55 % des travailleurs « essentiels » sont des femmes.

Le salaire médian des travailleurs « essentiels » inférieur de 10 % à celui de l'ensemble des salariés

Les salaires bruts des travailleurs « essentiels » sont inférieurs à ceux de l'ensemble des salariés (Figure 2). En effet, le salaire médian des travailleurs « essentiels » est plus faible de 10 % que celui de l'ensemble des salariés (27 100 euros bruts par an contre 30 200 euros). En particulier, le salaire brut médian des travailleurs des « premières lignes » (23 500 euros) est inférieur de 22 % à celui de l'ensemble des salariés.

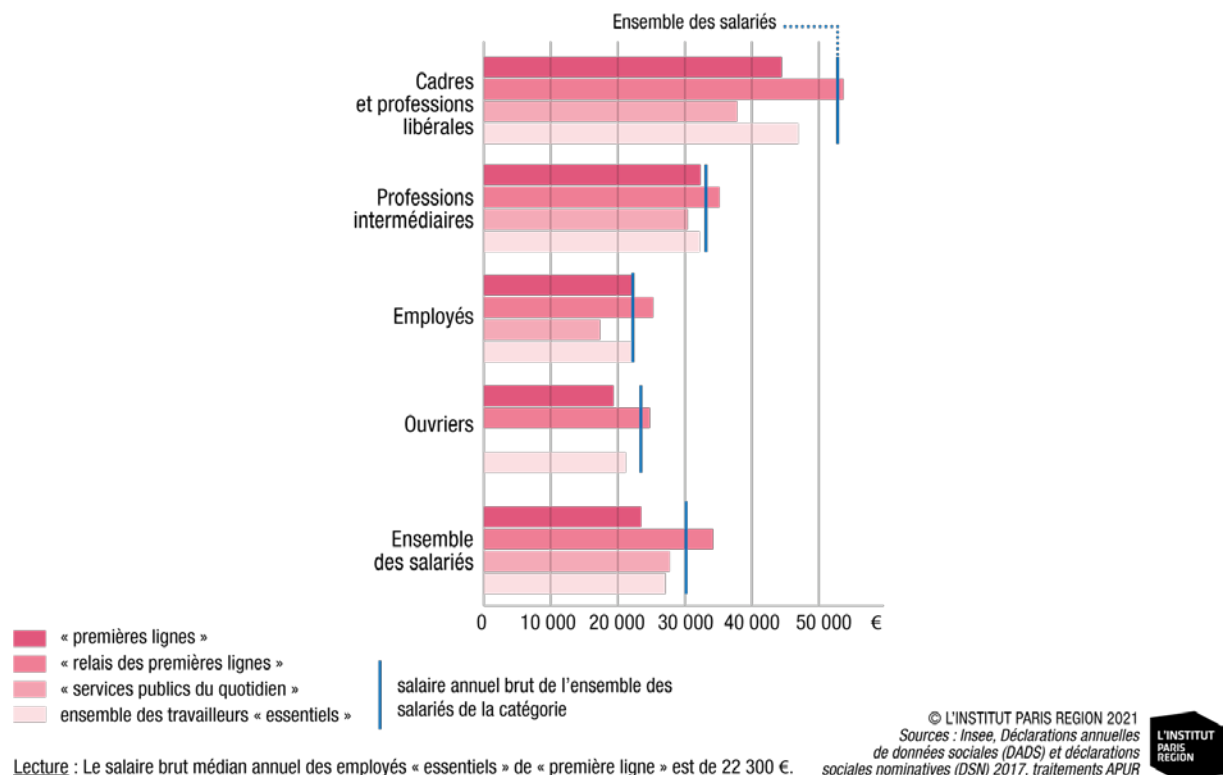
Les salaires des « relais des premières lignes » sont les plus élevés parmi les professions « essentielles ». Cela tient à la plus grande proportion de cadres et de professions libérales (34 %) et à l'importance des secteurs des banques et assurances

ou encore de l'information.

Les écarts de salaires avec l'ensemble des salariés s'expliquent en grande partie par la surreprésentation parmi les travailleurs essentiels des ouvriers et des employés dont les salaires sont relativement faibles.

Néanmoins, les ouvriers de « première ligne » disposent de salaires inférieurs à ceux de l'ensemble des ouvriers. Le salaire médian des ouvriers « premières lignes » est ainsi égal à 19 400 euros bruts par an, tandis qu'il est de 23 500 euros pour l'ensemble des ouvriers salariés, soit une différence de 18 %.

Figure 2 : Salaires médians bruts annuels des actifs occupés en Île-de-France, en euros, par catégorie socioprofessionnelle



Un nombre d'heures de travail plus faible pour les travailleurs « essentiels » modestes

Les niveaux inférieurs des salaires des travailleurs « essentiels » peuvent s'expliquer aussi par des durées annuelles de travail plus courtes. En effet, parmi les salariés travaillant le moins d'heures à l'année, les travailleurs « essentiels » sont surreprésentés. Cela s'observe encore plus parmi les « premières lignes ». Leur temps de travail médian est de 1 796 heures, c'est-à-dire que plus d'un salarié de « première ligne » sur deux travaille moins que la durée légale payée (1 820 heures, congés et jours fériés inclus).

En particulier, les travailleurs « essentiels » ont plus souvent que les autres salariés des contrats de travail à temps partiel ou à durée déterminée. Certaines professions, les plus féminisées, sont en effet fréquemment exercées à temps partiel, notamment les métiers de caissiers et vendeurs des commerces essentiels du quotidien (28 % de contrats de travail à

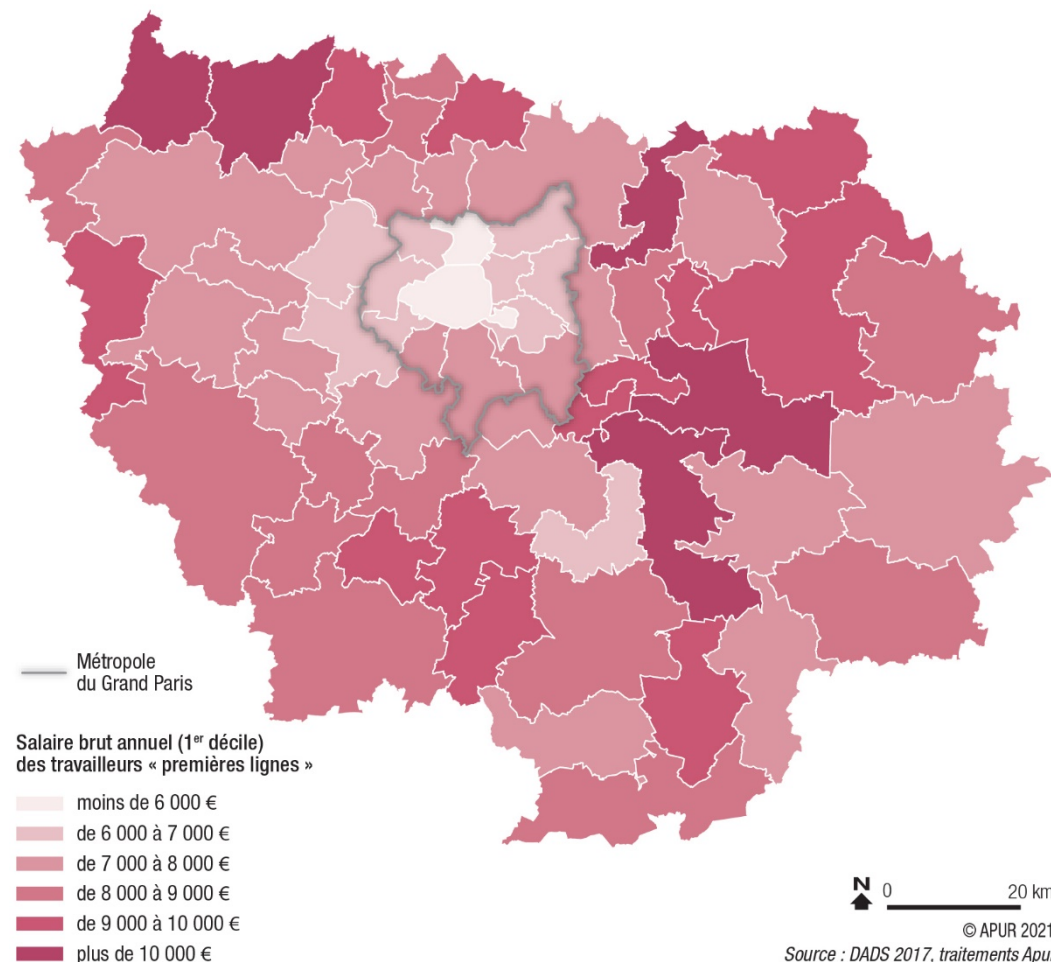
temps partiel), les agents de propreté (41 %) et les aides à domicile et aides ménagères (46 %).

Par ailleurs, les plus faibles salaires des « premières lignes », inférieurs à 7 000 euros bruts par an, sont plus fréquents au cœur de la région (métropole du Grand Paris et l'est des Yvelines), là où les inégalités de revenus sont les plus fortes (Figure 3).

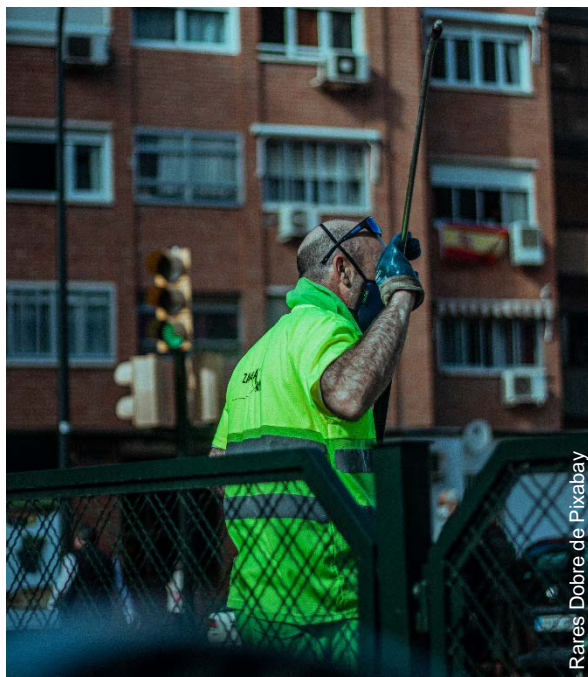
Les plus faibles temps de travail annuels associés à la prédominance de contrats de travail courts ou à temps partiel pourraient expliquer des salaires plus faibles : 10 % des travailleurs « essentiels » perçoivent moins de 8 100 euros brut par an contre 9 200 euros pour l'ensemble des actifs. De plus, pour le même nombre d'heures, les métiers « essentiels » sont moins rémunérés que les autres métiers, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle.

Figure 3. Salaire brut annuel des 10 % des travailleurs essentiels de « premières lignes » les moins rémunérés (en euros)

Dans les intercommunalités et établissements publics territoriaux et la métropole du Grand Paris



Zoom sur quelques professions « essentielles »



58 000 agents de propreté participent au nettoyage et à la désinfection des locaux professionnels et des équipements collectifs en Île-de-France. Ces métiers ont notamment joué un rôle primordial dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Ils sont considérés comme « premières lignes » dans ce document.

Les femmes y sont majoritaires (62 %), et la proportion d'immigrés très élevée (75 %). 41 % d'entre eux travaillent à temps partiel, un taux trois fois plus élevé que pour les actifs. Seulement 25 % recourent à la voiture individuelle pour se rendre au travail, bien que cette profession soit particulièrement concernée par les horaires décalés.

24 % occupent un logement social, un taux plus faible que la moyenne des « premières lignes » (29 %).



176 000 travailleurs exercent une profession hospitalière (hors médecins) en Île-de-France, dont 76 000 infirmiers, 57 000 aides-soignants, 37 000 agents de services hospitaliers et 5 000 ambulanciers. Ces professions, toutes considérées comme « premières lignes », ont été particulièrement mobilisées pour faire face à la pandémie de Covid-19.

82 % de ces travailleurs sont des femmes, faisant du secteur hospitalier (hors médecins) l'un des plus féminisés parmi les professions « essentielles ». 23 % sont immigrés.

49 % utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, un taux supérieur à la moyenne des actifs (41 %). La proportion élevée de professions hospitalières travaillant en horaires décalés, à des horaires où l'offre de transports en commun est peu développée, peut en partie expliquer ce recours plus fréquent à la voiture. 21 % occupent un logement social, un taux plus faible que la moyenne des « premières lignes » (29 %).



97 000 travailleurs exercent un métier de la logistique en Île-de-France.

Les caristes, manutentionnaires, magasiniers et ouvriers emballage ont joué un rôle central dans le maintien de l'approvisionnement en particulier lors des périodes de confinement. 38 000 font partie des « relais des premières lignes ».

Ces métiers comptent l'une des plus fortes proportions d'hommes (72 %) parmi les professions « essentielles ». 35 % sont immigrés. 51 % utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Seulement 19 % occupent un logement social, un taux proche de l'ensemble des actifs mais plus faible que celui des travailleurs « essentiels » (25 %).

Moins de propriétaires et plus de locataires dans le parc social

En lien avec des rémunérations moindres, les travailleurs « essentiels » sont un peu moins souvent propriétaires (47 %) et locataires dans le parc privé (22 %) que l'ensemble des actifs (respectivement 49 % et 24 %) (Figure 4). En revanche, ils sont plus nombreux à occuper un logement social : 25 % résident dans un logement social contre 20 % des actifs. La part de locataires dans le parc privé est quasi-

ment identique au sein des trois catégories de travailleurs « essentiels ». En revanche, les « premières lignes » sont moins souvent propriétaires de leur logement (43 %) que l'ensemble des travailleurs « essentiels » (47 %), à l'inverse des « relais des premières lignes » (52 %) et des « services publics du quotidien » (49 %). Les travailleurs des « premières lignes » sont ceux qui résident le plus souvent dans un logement social (29 %).

Figure 4 : Statut d'occupation du logement selon la catégorie des travailleurs « essentiels »

	Propriétaire	Locataire du parc privé	Locataire du parc social	Locataire d'un logement meublé	Logé gratuitement	Total
"Premières lignes"	43%	22%	29%	3%	3%	100 %
"Relais des premières lignes"	52%	22%	20%	3%	3%	100 %
"Services publics du quotidien"	49%	21%	24%	3%	3%	100 %
Ensemble des travailleurs "essentiels"	47%	22%	25%	3%	3%	100 %
Ensemble des actifs occupés	49%	24%	20%	4%	3%	100 %

Source : Insee, exploitation complémentaire du recensement de la population 2017

Lecture : 25 % des travailleurs « essentiels » sont locataires d'un logement du parc social.



Image par Pixabay

19 % des travailleurs essentiels résident dans un logement suroccupé

En Île-de-France, la suroccupation des logements est quatre fois plus importante qu'en province. Elle touche en particulier 290 000 travailleurs « essentiels », soit 19 % de l'ensemble des travailleurs « essentiels », ce qui est comparable à l'ensemble des actifs (18 %). La suroccupation des logements est moins fréquente pour les locataires du parc social mais elle l'est davantage pour les locataires du parc privé et pour les propriétaires. 86 000 travailleurs « essentiels » sont locataires dans le parc privé et vivent dans un logement suroccupé ; parmi eux, 23 000 sont même en situation de suroccupation accentuée.

Ces moins bonnes conditions de logement peuvent s'expliquer par les difficultés à se loger dans une région où les prix immobiliers sont élevés, en particulier à Paris et en proche couronne.

Les travailleurs des « premières lignes » sont les plus concernés par la suroccupation : 43 000 d'entre eux occupent des logements suroccupés dans le parc privé, dont 12 500 en situation de suroccupation accentuée (10 %). Les travailleurs « relais des premières lignes » et ceux des « services publics du quotidien » vivent un peu moins souvent dans un logement suroccupé que l'ensemble des actifs.

Un travailleur « essentiel » sur quatre réside en logement social

La présence des travailleurs essentiels dans le parc social est très nette en cœur d'agglomération, notamment pour les « premières lignes » (Figures 5 et 6). À Paris, 28 % des « premières lignes » résident dans un logement social, contre 18 % de l'ensemble des actifs. Dans les Hauts-de-Seine, ce sont 36 % des « premières lignes » qui bénéficient d'un logement social, contre 24 % de l'ensemble des actifs.

La surreprésentation des ouvriers et des employés parmi les professions « essentielles » explique en partie cette plus forte présence des travailleurs « essentiels » dans le parc social. En outre, même à catégorie socioprofessionnelle équivalente, les ouvriers et employés « essentiels » résident un peu plus souvent dans un logement social (respectivement 36 % contre 33 %, et 39 % contre 35 %).

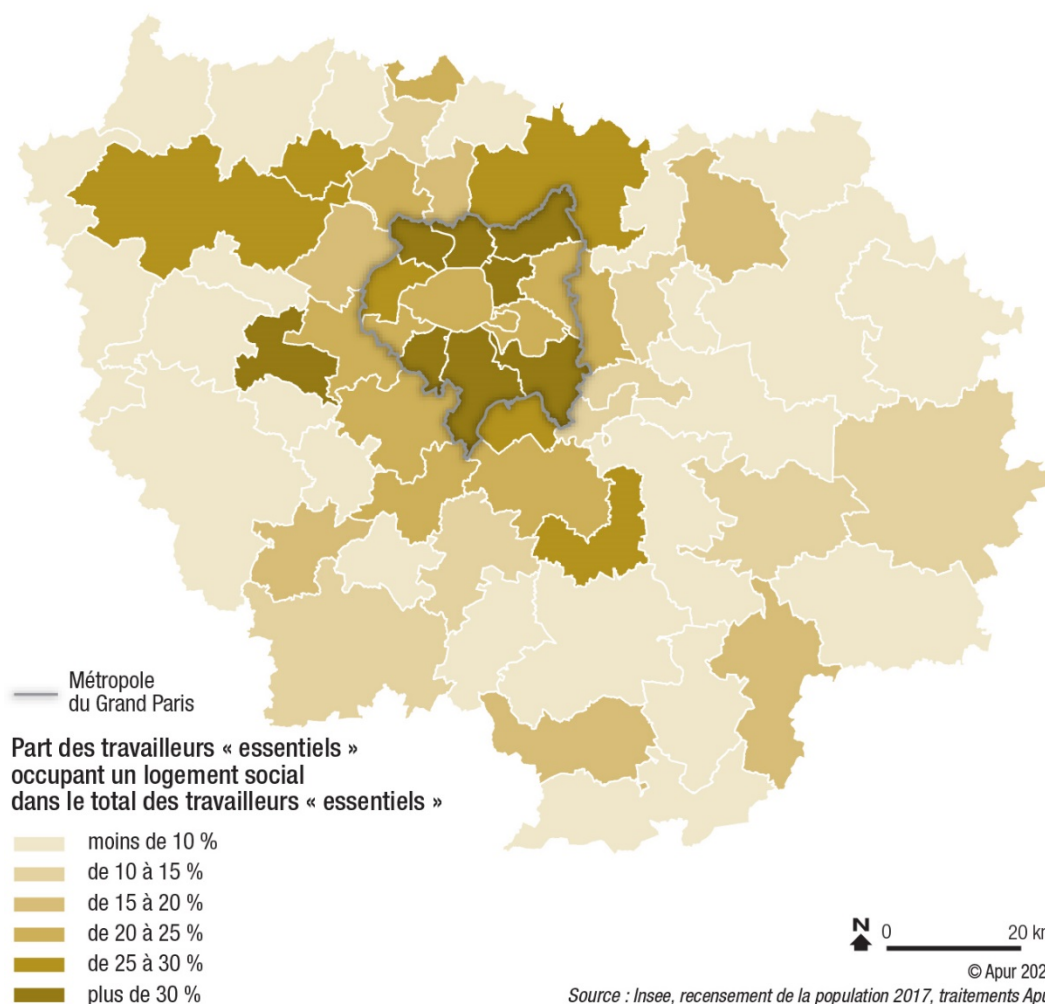
Ces écarts demeurent néanmoins relativement limités, au regard des fonctions exercées et des faibles niveaux de rémunération de ces actifs. Ces résultats peuvent être mis en perspective avec le projet de loi 4D : déconcentration, décentralisation, différenciation, décomplexification, qui vise notamment à élargir les dispositifs de priorisation dans l'accès au logement social sur la base de critères professionnels.

L'effet que pourra avoir cette nouvelle priorisation restera à évaluer dans un contexte francilien où les demandeurs de logements sociaux sont toujours plus nombreux.

Figure 5 : Part des travailleurs résidant dans un logement du parc social

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
« Premières lignes »	28%	19%	28%	26%	36%	38%	34%	29%	30%
« Relais des premières lignes »	18%	14%	17%	19%	24%	30%	27%	21%	21%
« Services publics du quotidien »	26%	14%	19%	18%	34%	32%	30%	21%	24%
Total travailleurs « essentiels »	24%	16%	22%	22%	31%	34%	31%	24%	25%
Total des actifs	18%	14%	18%	18%	24%	30%	26%	21%	21%

Figure 6 : Part de travailleurs « essentiels » occupant un logement du parc social
 Dans les intercommunalités et établissements publics territoriaux et la métropole du Grand Paris



Plus de 4 millions de Franciliens vivent dans un ménage qui compte au moins un travailleur « essentiel »

En Île-de-France, un million et demi de ménages comprennent au moins un travailleur « essentiel », soit trois ménages sur dix. Ces ménages regroupent 4 430 000 individus dont 820 000 enfants âgés de onze ans ou moins. Ils sont composés d'un couple, comprenant généralement un seul travailleur « essentiel », même lorsque les deux conjoints sont des actifs occupés. Dans les autres formes de ménage « essentiels » (multi générationnels, colocations, familles monoparentales...), les parents isolés sont surreprésentés (40 %), ainsi que dans une moindre mesure les personnes vivant hors famille, (31 %).

Comparés à l'ensemble des actifs franciliens, les travailleurs « essentiels » vivent plus fréquemment avec un travailleur « essentiel ».

Pour en savoir plus

[1] Telle-Lamberton M, Bouscaren N. Quels « travailleurs-clés » lors de la première vague de Covid-19 ? Observatoire régional de santé Île-de-France, Focus Santé en Île-de-France, décembre 2020.

[2] Faucon F, Pancarte K, Sarron C, Grémy I, Saunal A, Telle-Lamberton M. 765 000 travailleurs-clés franciliens répondent aux besoins fondamentaux de la population. Insee Analyses Île-de-France n° 128, février 2021.

[3] Arènes JF, Virot P, Dubujet F. En Île-de-France, les travailleurs clés résident un peu moins loin de leur lieu de travail. Insee Analyses Île-de-France n°9, décembre 2014.

[4] Beaufiles S, Davy AC, Leroi P, Telle-Lamberton M, Acs M, Chevrot J, Arènes JF, Wolf M. Les travailleurs « essentiels » en Île-de-France : où travaillent-ils, où résident-ils ? Observatoire régional de santé Île-de-France, Focus Santé. juin 2021. Observatoire régional de santé Île-de-France, Focus Santé. juin 2021.

[5] Beaufiles S, Davy AC, Leroi P, Telle-Lamberton M. Crise Covid : des travailleurs sous les projecteurs. L'Institut Paris Region, Chronique des confins n° 12, décembre 2020.

DÉFINITIONS

Travailleurs « essentiels du quotidien » :

Quelques exemples de professions « essentielles » :

- « Premières lignes » : professions hospitalières (médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers), livreurs et coursiers, agents de propreté, aides à domicile et auxiliaires de vie, caissiers et vendeurs des commerces essentiels, boulangers, agents de police, éboueurs...
- « Relais des premières lignes » : ouvriers de la logistique (caristes, manutentionnaires, magasiniers, ouvriers emballage), officiers des forces de l'ordre, ingénieurs dans les secteurs d'activité des « premières lignes », professions intermédiaires de La Poste, journalistes...
- « Services publics du quotidien » : métiers de l'éducation (enseignants des premier et second degrés, surveillants et aides-éducateurs scolaires), professionnels du social de proximité (assistants de service social, puéricultrices, éducateurs, animateurs

Suroccupation des logements :

Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la situation d'occupation « normale » définie en fonction de la composition du ménage (hors logements d'une seule pièce occupé par une personne seule). Il est dit en suroccupation accentuée quand il lui manque deux pièces.

Immigré :

Personne née étrangère à l'étranger résidant en France, qu'elle ait ou non acquis la nationalité française.

Déciles des salaires :

Les déciles sont les valeurs qui partagent la distribution des salaires en dix parties d'effectifs égaux. Pour une distribution de salaires : le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires, le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

LES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS » EN ÎLE-DE-FRANCE

QUI SONT-ILS ?

L'essentiel de l'étude

- Environ 1,8 million de travailleurs exercent une profession dite « essentielle » pour subvenir chaque jour aux besoins de la population ;
- Les travailleurs de « première ligne », également nommés travailleurs-clés, sont majoritairement des employés (41 %) et des femmes (55 %). 30 % d'entre eux sont immigrés, mais 76 % des agents de propreté et 54 % des aides à domicile ;
- Les « relais des premières lignes » ont une proportion importante de cadres (33 %), 20 % sont immigrés ;
- Les services publics du quotidien comptent majoritairement des professions intermédiaires (47 %) et des femmes (77 %). 19 % sont immigrés ;
- Le salaire médian des travailleurs « essentiels » est inférieur de 10 % à celui de l'ensemble des salariés et de 22 % inférieur pour les « premières lignes ». Ils sont plus nombreux à exercer leur activité à temps partiel ;
- Ils sont moins souvent propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans le parc social surtout lorsqu'ils vivent dans la métropole du Grand Paris. 19 % d'entre eux vivent dans un logement suroccupé. 10 % des travailleurs de « première ligne » vivent dans une situation de suroccupation accentuée engendrant des conditions de vie difficiles pouvant être préjudiciables pour leur santé.

Nous remercions Christine Canet, ORS, Île-de-France, pour sa conception du document et ses commentaires constructifs.

Publication également éditée dans les collections Note rapide de l'Institut Paris Region, Note Apur et Insee Analyses Île-de-France, n°137